

Adoption de la procédure d'urgence. (062020042)

Concernant les affaires suivantes :

- 1- 062020042 - Adoption de la procédure d'urgence.
- 2- DU-2020-62 - Maine-Montparnasse (6e, 14e, 15e) - avis sur l'étude d'impact actualisée et la demande de permis de construire de l'immeuble CIT - convention de PUP
- 3- DJS-2020-149 - Délégations de service public - Centres Paris Anim' et CISP Kellermann et Maurice Ravel - Exonérations partielles de redevances des délégataires du fait de la crise sanitaire.
- 4- DJS-2020-167 - Tarifs applicables aux usagers des centres Paris Anim' - Adaptation du tarif aux circonstances de crise sanitaire.
- 5- DVD-2020-60 - Prise en compte de l'impact COVID sur les contrats de délégation de service public des parcs parisiens de stationnement. 40 avenants.
- 6- DFPE-2020-152 - Signature de conventions et d'avenants de prorogation aux conventions avec les associations gérant des EAPE.
- 7- DJS-2020-141 - Tarifs applicables aux usagers des Centres Paris Anim'. Création d'un tarif spécifique pour les étudiants, apprentis, volontaires du service civique et bénéficiaires de la garantie jeune.
- 8- DJS-2020-160 - Mise en œuvre du dispositif Paris Jeunes Vacances pour l'année 2021.
- 9- DAE-2020-265 - Marchés découverts alimentaires et biologiques - mise à disposition de bâches aux couleurs de la Ville de Paris - avenants aux conventions de délégation de service public.
- 10- DFA-2020-65 - Mesures de soutien à certains titulaires de contrats d'occupation, d'exploitation de mobiliers urbains et d'affichage extérieur
- 11- DAE-2020-228 - Subvention (3.600 euros) à l'association Saint-Placide Cherche-Midi pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2020 (6e).
- 12- DU-2020-104 - PLU - Prescription de la révision - Objectifs poursuivis et modalités de la concertation

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-12 al.3 ;

Vu l'article 6 du règlement intérieur du Conseil du 6^e arrondissement ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France :

DELIBERE

Article unique : Avis est donné à l'adoption de la procédure d'urgence concernant les affaires sus-citées.